



www.crhs-idf-p-ffessm.fr

COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE



Compte-rendu de la réunion du Mercredi 25 juin 2015

Présents :

BLANC Pascal	HSCL	Lagny sur Marne (2 voix)
LAURENCY Guillaume	CHS	Neuilly sur Marne (2 voix)
MALET Alexandre	HSC	Chelles (1 voix)
CIULLA Gilbert	HSCL	Lagny sur Marne
LEVEQUE Gérald	CPC	Compiègne (1voix)
CHAIGNOT Philippe	CSCS	Claye Souilly (1 voix)
LELEU Gerard	ASP	Asnières (1 voix)
LELEU Michel	ASP	Asnières
SALOME Arnaud	CMG	Garges (1 voix)
REGNIER David	CMG	Garges
DENIER Olivier	ASPM	Ermont (1 voix)

Excusés :

Isabelle Septier	CSMB	Fontenay Trésigny
Cécile Royer	CSMB	Fontenay Trésigny
Laurent Dumont	JSCC	Corbie
Dominique Riaux	CMA	Aubervilliers

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte-rendu CR du 3 juin 2015**
- 2. Point sur les Championnats en cours**
- 3. Composition des divisions**
- 4. Elaboration du Calendrier 2015-2016**
- 5. Point sur le fonctionnement de la Commission**
- 6. Groupes de Travail**
- 7. Questions diverses**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 juin 2015

Approbation à la majorité :

- 7 voix : Pour
- 1 voix : Abstention

2. Point sur les championnats en cours

DCM : FINALE

Compiègne 21 juin:

Le président remercie encore Gérard Lévêque et le club de Compiègne pour cette organisation nous permettant de faire une finale regroupant toutes les équipes.

A ce propos, Gérard Lévêque fait part de sa colère sur le peu de respect que les certaines équipes portent à cette division. " Une finale de DCM où seuls 5 matchs officiels ont pu être joués sur les 12 prévus. Ce nombre de forfaits est inacceptable. Cela a engendré que Chelles/Claye n'a joué aucun match officiel alors qu'ils se sont déplacés.

Saint Maur : forfait mais venu

Diderot XII : Leurs 2 équipes forfaits

Il rappelle qu'il avait demandé qu'il soit interdit aux équipes forfaits de se réinscrire l'année suivante.

Pascal Blanc rappelle que cette division est une division promotion et que c'est compliqué d'interdire à une équipe de se réinscrire au risque de la voir disparaître l'année suivante.

Il a été unanimement vu que cette situation n'était pas normale, et que la réglementation actuelle ne permet pas de les pénaliser pour la saison prochaine.

Gérald Lévêque pense que dans ses conditions, il y a 2 poids 2 mesures avec la sanction du Chesnay suite à son forfait en DAM qui est sanctionné pour 3 ans. Alors qu'ils avaient fait l'effort d'envoyer des arbitres.

Pascal Blanc fait remarquer que cela ne relève pas des mêmes points de réglementation et du même contexte. Il rappelle d'ailleurs qu'il avait évoqué les possibilités de modifier la réglementation sur ce point, notamment depuis la nouvelle réglementation permettant le double classement.

Un débat a permis de réfléchir à une sanction financière (50€ par journée d'absence par exemple) pouvant être infligée au club dont une équipe inscrite en DCM (et uniquement pour les équipes de DCM) ne joue pas le jeu et ne se déplace pas pour participer aux journées de compétition. Ce sujet sera proposé à la prochaine CRHS.

Le classement de la DCM pour saison 2014 -2015 est :

1. Chelles/Claye Souilly
2. Compiègne 2
3. Lagny 3
4. Pontoise 3
5. Fontenay 3
6. Bobigny
7. Clamart 2
8. Paris V 2
9. Corbie 2
10. Diderot XII 3
11. Saint Maur 2
12. Diderot X II 2

Chelles 2/Claye bien que 1ère équipe DCM de la saison 2014-2015 ne peut monter en DCM la saison prochaine du fait de son statut bi-club dont un club évoluant déjà en mono club.

3. Composition des divisions : DAM et DBM

DAM

- 1-Lagny
- 2-Clamart
- 3-Ermont
- 4-Pontoise 2
- 5-Corbie
- 6-Franconville 2
- 7-Neuilly
- 8-Aubervilliers
- 9-Fontenay 2
- 10-Hope
- 11-Le Chesnay 2
- 12-Compiègne

L'équipe de Diderot XII n'a pas pu être inscrite cette saison car nous n'avons rien reçu de leur part à ce jour.

DBM

- 1-Lagny 2
- 2-Hope 2
- 3-Neuilly 2
- 4-Garges
- 5-Saint Maur
- 6-Paris V
- 7-Asnières
- 8-Ermont 2
- 9-Grigny
- 10-Chelles
- 11-Compiègne 2
- 12-Pontoise 3

Les autres équipes qui souhaitent participer au Championnat Régional feront partie de la DCM.

4. Calendrier prévisionnel 2015-2016

Cf. : Site internet de la Commission Régionale.

A noter une journée optionnelle pour les jeunes

5. Point sur le fonctionnement de la commission

Il manque toujours un vice-président et un responsable des formations Initiateurs (transmission d'information et envoi des résultats, déclaration au CNI).

Le personnel :

Nous sommes toujours à la recherche d'un vice-président ainsi que d'un organisateur pour les formations initiateur (transmission d'information et envoi des résultats, déclaration au CNI). Pascal Blanc rappelle qu'il n'est pas demandé d'avoir de formation spécifique puisqu'il s'agit essentiellement d'un travail de secrétariat.

L'actuel responsable DAM souhaite passer le flambeau du fait de sa paternité récente lui laissant à l'avenir moins de disponibilité. Il pourra néanmoins assurer une transition en douceur avec du support pour son successeur. Gérald Lévêque s'est proposé mais le Président, Pascal Blanc, a refusé en raison de la nécessité de former quelqu'un puisque la réforme des Régions nous privera de ses compétences pour 2016-2017.

6. Groupes de travail

RAPPEL :

Afin de permettre la discussion pour l'avenir et le développement de notre sport, des groupes de réflexion/discussion vont être formés. Ils permettront d'éviter les débats trop long et peu aboutis lors des réunions faute de temps, de monde, etc....

Le rôle de ces groupes est de réfléchir aux sujets et de proposer plusieurs solutions à amener lors des réunions mensuelles. Dans ces groupes de discussion, il devra y avoir un mélange de joueurs, d'entraîneurs, d'arbitres et de dirigeants. Ces groupes ne seront pas forcément réunis à un point donné mais des visio-conférences pourront être mise en place.

Les 3 grands sujets à aborder sont :

- Groupe budget de la région composé de : Pascal BLANC (pilote), Frantz KLEIN

Pas d'avancer sur le sujet.

- Groupe réorganisation des championnats jeunes (trop d'équipes et pas assez de temps : junior en 2x7 min par exemple) composé de : Guillaume LAURENCY (pilote), Eric GROSSIN, Philippe RANNOU, Isabelle SEPTIER, Cécile ROYER, Hervé BLANC.

Un gros travail a déjà été réalisé. Plusieurs axes de travail sont en cours. Guillaume Laurency fait une présentation du travail. La réflexion est toujours en cours. Et la volonté d'une mise en place pour la saison prochaine est peut-être trop ambitieuse. Pascal Blanc précise que si il faut attendre une saison de plus pour certains point, il vaut mieux prendre son temps et faire bien les choses que de vouloir brûler les étapes.

La mise en place d'une journée en réserve pour le calendrier « jeunes » est déjà une avancée.

En ce qui concerne les remises de récompenses, le groupe propose de faire un effort sur le budget pour les jeunes.

Pascal Blanc rappelle que cela fait partie de la refonte du budget et que cette proposition est envisageable.

- Groupe proposition de réglementation pour que les clubs puissent présenter deux équipes dans un même championnat régional (attention aux dérives et montées descentes de joueurs aux seins des clubs) actuellement aucun candidat n'est déclaré.

Même argumentaire que lors de la réunion du 25 avril 2015. Pascal BLANC rappelle que pour ce dernier groupe il faut faire une proposition actée par la CRHS au plus tard en février 2016 auprès de la CNHS. Les discussions autour de cette problématique ont suffisamment été nombreuses ces derniers temps pour que nous nous y penchions sérieusement. A titre personnel Pascal BLANC pense qu'il est temps pour l'avenir du hockey dans notre région que nous modifions cette règle qui ne permet pas d'avoir des divisions régionales complètes et ne permet pas non que les places octroyées en championnat de France soient occupées par les équipes ayant forcément le meilleur niveau. La résultante en est des pertes de quota pour la région.

Rappel :

Les groupes sont ouverts, pour y adhérer il faut envoyer un mail à Pascal Blanc (copie à Gilbert).

7. Questions diverses

Inscription aux championnats régionaux : Cela comprend la fiche d'inscription téléchargeable sur le site (remplie informatiquement et non manuscrite) et le chèque d'inscription.

DAM : Avant le 7 octobre 2015

DBM : Avant le 7 octobre 2015

DCM : Avant le 5 Novembre 2015

DAF : Avant le 7 octobre 2015

Jeunes : Avant le 5 novembre 2015

Rappel : Les inscriptions et les chèques sont à envoyer uniquement et respectivement aux responsables des divisions régionales. Toute inscription qui n'est pas en leur possession à la date butoir ne sera pas prise en compte.

Réunion Clôturée à 23h10.

Ordre du jour de la prochaine réunion

Jeudi 10 Septembre 2015

20h00-20h30

60, rue de Romainville

75019 Paris

- **Approbation du compte-rendu CR du 25 juin 2015**
- **Elaboration du Calendrier 2015-2016**
- **Point sur le fonctionnement de la Commission**
- **Sanction financière sur les matchs forfait en DCM**
- **Groupes de Travail**
- **Questions diverses**